

qui a entraîné, nous dit-on, un débours total de 90 millions de dollars, a eu sur le chômage dans notre pays; deuxièmement, l'effet qu'a produit ce relèvement du tarif qui, au dire de nos amis de la droite, devait faire cesser immédiatement le chômage. En 1921, le chiffre de la baisse saisonnière de l'emploi dans les industries manufacturières était de 11.4; en 1922, 9.1; en 1923, 14; en 1924, 9.8; en 1925, 6.8; en 1926, 10.1; en 1927, 8.6; en 1928, 8.9; en 1929, 13.3, en 1930, 14.5. Je pense bien que mon honorable ami va dire, "Bien, le chiffre était aussi fort en 1922-1923." Je veux lui dire, pour sa gouverne, qu'en dépit de toutes les déclarations de mes honorables amis sur le chômage, au mois de juillet dernier, la situation était de beaucoup plus grave en 1922 et en 1923 qu'elle ne le fut jamais au mois de juillet 1930—bien plus grave. J'ai passé par les deux périodes de crise et je parle en connaissance de cause. Ce que les plus ardents orateurs conservateurs ont pu dire de plus terrible au cours de la campagne de 1930, c'est qu'il y avait alors 150,000 ouvriers sans travail. Mais quel en est le nombre aujourd'hui? Plus de 300,000.

Mon très honorable ami a dit que cet état de choses était attribuable à l'ancien régime, que c'était notre œuvre. Nous avons répondu: "Non, ce fut le résultat de conditions existant dans le monde entier." Et comme les honorables membres de la droite croient opportun de parler des conditions mondiales aujourd'hui! Il est certain que ces conditions étaient générales. Personne de ceux qui ont étudié quelque peu cette question ne pourra le nier en seul instant, mais ce n'était pas ce que disaient mes honorables amis de la droite l'an dernier. Je ne veux pas attribuer au Gouvernement la totalité des difficultés que le Canada doit surmonter aujourd'hui. Mais c'est mon honorable ami lui-même et ses partisans qui ont affirmé pouvoir les faire disparaître. Cet après-midi encore, n'a-t-il pas déclaré que si nous avions su être d'habiles administrateurs des affaires du pays, nous aurions dû prévoir ce qui est arrivé. Je le défie, lui ou l'un quelconque de ses partisans, d'indiquer un seul acte que l'ancien Gouvernement aurait pu faire et qu'il n'a pas fait pour détourner cette calamité qui pèse sur le Canada comme sur tous les autres pays du monde. Il faut sûrement à ce sujet établir des comparaisons entre notre pays et les autres. Tous les pays qui ont pris part à la Grande Guerre ont cherché à soulager leurs misères en augmentant leur tarif,—personne ne le niera,—et c'est peut-être les Etats-Unis qui ont le plus fait dans ce sens. Mais les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, l'Allemagne,—l'un quelconque de ces pays a-t-il réussi à se

[L'hon. M. Stewart (Edmonton).]

soustraire à la dépression qui s'est fait sentir dans le monde entier depuis y a un an? Non, aucun de ces pays n'a été épargné. Mes honorables amis de la droite ont cependant la hardiesse d'affirmer que ce sont les mesures de l'ancien régime qui ont été la cause des difficultés qui assaillent le Canada à l'heure actuelle.

L'an dernier, mon honorable collègue a dit à la population de l'Ouest: "Portez-moi au pouvoir et je vous tirerai de l'impasse où vous vous trouvez relativement à la vente de votre blé." Que signifiait cette promesse? Allait-il fixer un prix pour le blé? Trouverait-on une seule personne insensée au point de prétendre que le prix d'une denrée qui doit être vendue sur les marchés du monde puisse être soumis à l'action du Gouvernement? Le jour est loin où la population du Canada pourra consommer tout le blé qu'elle peut produire, et d'ici là le Canada doit trouver des débouchés à l'étranger pour sa surproduction de blé.

Voyons tout de même ce qu'a fait l'honorable premier ministre. Il affirme avoir fait quelque chose, il a tendu la main aux banques et, par ricochet, aux fermiers qui viennent après, en l'occurrence, en garantissant leurs comptes. Or, il ne voulait pas consentir à ce faire l'automne dernier lorsque les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest sont venus lui exposer leurs difficultés. Je dois avouer que je lui sais gré de ce qu'il a fait pour la récolte de cette année. Je crois qu'il a sensiblement amélioré la situation par les mesures qu'il a prises. Pour autant qu'il s'agisse du prix du blé, le fermier ne reçoit pas aujourd'hui pour son blé pour payer ses premiers frais, autant que les compagnies de chemin de fer reçoivent elles-mêmes pour le transporter. C'est ce qui se passe dans l'Ouest du Canada. Que l'on me permette d'ajouter que si les entreprises commerciales de ce pays avaient eu à subir une dépréciation égale à celle qu'ont dû subir les fermiers du Canada—car il ne s'agit pas seulement de l'Ouest, mais de tout le pays—bien peu de ces établissements auraient pu éviter la faillite.

Le relèvement de tarif effectué durant la session spéciale doit avoir eu un certain effet, car je remarque que le prix de vente de l'acier et de ses produits n'a baissé que de 3¼ p. 100, celui des objets manufacturés que de 4½ p. 100, et celui des tissus que de 13 p. 100, tandis que le prix des produits de la ferme a baissé de 34 p. 100 et celui des grains de 45 p. 100, c'est-à-dire presque de moitié. Avec cette réduction de 45 p. 100 dans le prix de vente de leurs grains les cultivateurs doivent acheter tout ce dont ils ont besoin pour leur foyer et leur ferme aux prix résultant de l'imposition de